

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE NATATION DU 26 AVRIL 2025

LIEU : SEMINARHOTEL ARTE, OLTEN

ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)

PRÉSIDENCE : BEAT HUGENSCHMIDT, DIRECTEUR SPORTIF NATATION

DURÉE : 09:30 - 14:30 HEURES

PROCÈS-VERBAL : SELINA HUONDER

## 1. BIENVENUE

Beat Hugenschmidt (BH), directeur sportif natation, souhaite la bienvenue aux délégué·e·s présent·e·s, le président d'honneur Hans Ulrich Schweizer ainsi que les membres d'honneur présents Laurent Ballif, Andreas Tschanz et Jürg Ulrich. Il salue également les membres de la direction sportive présent·e·s : Markus Buck, Paulina Kratka, Rolf Ingold, Boris Chiavi, Tobias Gross, Nadine Bronner-Grandjean, Alessio Pietra et Ezio Alberti. Les autres membres de la direction sportive se sont excusés.

BH exprime d'ores et déjà ses sincères remerciements à Ralph Schallon pour la traduction simultanée en français.

BH est directeur sportif natation depuis deux ans et, dans son discours d'accueil, il revient sur deux années mouvementées, marquées par des défis, des succès et des émotions. Une étape particulièrement importante a été la classification exceptionnelle obtenue auprès de Swiss Olympic avec 34 points sur 37 - un signe que Swiss Aquatics Swimming est sur la bonne voie. De grands succès ont également été célébrés sur le plan sportif, notamment plusieurs médailles aux championnats d'Europe et du monde, des records du monde ainsi qu'une médaille olympique.

BH souligne que ces succès ne sont possibles que grâce à l'engagement d'un vaste réseau : salarié·e·s, bénévoles et membres de clubs qui supportent la natation avec passion. Il exprime sa profonde gratitude et souligne la grande importance du bénévolat.

Il fait référence à l'organigramme dynamique qui montre le développement professionnel et communautaire du secteur. Dans le même temps, il reconnaît que la compensation financière, jusqu'ici faible, pour nombre de ces prestations doit être améliorée et annonce à cet effet de nouvelles mesures.

BH souligne que malgré les défis actuels, la confiance est de mise. L'accent est actuellement mis sur les Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles ainsi que sur la prochaine génération d'athlètes en vue des Jeux olympiques de Brisbane 2032. En conclusion, il motive toutes les personnes présentes à participer activement à préparer l'avenir de la natation et remercie chaleureusement tou·te·s les participant·e·s.

Les délégué·e·s manifestent leur reconnaissance par des applaudissements.

## SUPPLIERS



NOSERGROUP

## PARTNERS



SWISSLOS



## **2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE**

L'invitation et l'ordre du jour de l'AS 2025 ont été envoyés le 1er avril 2025. Le même jour, tous les documents nécessaires ont été publiés sur le site Internet de Swiss Aquatics.

Conformément à l'article 44 des statuts, l'assemblée a été convoquée dans les délais et en bonne et due forme, et le quorum est atteint.

Lors de l'enregistrement pour l'assemblée sportive de natation, 279 votes ont été émis.

## **3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S**

Les scrutateur·e·s suivant·e·s ont été élu·e·s par acclamation :

- Andri Sturzenegger, Schwimmclub Uster
- Rainer Gilg, Schwimmklub Bern
- Andreas Herty, Club de Natation Plan-les-Ouates
- Carole Fontannaz, Schwimmverein Baar

BH explique que l'ordre du jour a été envoyé avec l'invitation et demande s'il y a des propositions d'adaptation de l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée par les délégué·e·s.

## **4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 20 AVRIL 2024**

Les délégué·e·s sont invité·e·s à approuver le procès-verbal de l'assemblée sportive ordinaire de l'année précédente.

**Décision :** Approbation à l'unanimité du procès-verbal de l'AS ordinaire 2024

## **5. RAPPORTS**

Approbation du rapport annuel 2024 du directeur sportif à l'attention de l'assemblée des délégué·e·s.

**Décision :** Le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité et sans commentaires à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s.

## 6. COMPTES ANNUELS 2024

BH ajoute quelques explications par rapport aux comptes annuels mis en ligne sur le site de la fédération le 1er avril 2025. Il attire en outre l'attention des délégué·e·s sur le fait que les comptes annuels de Swimming 2024 doivent être présentés à l'AS et approuvés pour l'AD, éventuellement accompagnés d'un commentaire de l'AS. L'ensemble des comptes annuels de la fédération, y compris les comptes des disciplines sportives, seront ensuite approuvés par l'AD.

Voici les explications de BH sur les comptes annuels de Swimming 2024 :

- Les contributions des pouvoirs publics sont inférieures d'environ CHF 50'000 au budget 2024, ce qui s'explique par la diminution des subventions versées aux centres de promotion de la relève.
- Les recettes provenant des livraisons et des prestations ont pu être augmentées de CHF 90'000, grâce à des recettes supplémentaires provenant des frais d'inscription et des licences.
- En ce qui concerne les dépenses dans le domaine du sport de performance, des économies ont été réalisées sur les fonds affectés. Par exemple, il a été renoncé à la participation de l'élite au meeting international de Stavanger. La relève a renoncé à la compétition d'Amiens et participé au Swiss Open à Sursee. Ainsi les frais occasionnés ont pu être couverts par des moyens provenant du fonds Motion Engler.
- Les frais de personnel de la natation ont été bien budgétisés cette année. La fédération a décidé que les collaborateur·trice·s devaient bénéficier d'une meilleure couverture d'assurance, ce qui a entraîné une petite augmentation d'environ 2%.

BH est conscient que tous ceux qui ont vu la présentation de la contribution à la discipline sportive se souviennent d'un résultat annoncé de CHF - 2'000 environ. Cela s'explique par le fait qu'une révision de la TVA des années 2020 à 2023 a eu lieu et qu'une partie des montants dus qui en découlent ont encore été comptabilisés en tant que tels dans l'ancienne année. Une autre petite partie sont des factures qui concernent l'ancienne année et qui ont également été imputées à l'ancienne année comptable avant le début de la révision.

Malgré un fort contrôle des coûts - la suppression de mesures, des juges qui ont payé en partie leurs missions à l'étranger eux-mêmes, des changements de fournisseurs et de prestataires de services - l'exercice comptable passé n'a pas pu être couvert par les recettes courantes. Une partie des réserves a donc dû être utilisée.

### Questions du plenum :

#### Subventions de la PR

Dirk Thölking (DT), Schwimmclub Aarefisch, pose une question sur la réduction des fonds pour la PR. Il aimerait s'assurer que cette réduction n'est pas liée à un manque d'entraîneur·e·s formé·e·s.

Markus Buck (MB), chef du sport de performance répond à sa question comme suit :

Les subventions de Swiss Olympic sont en principe limitées et le resteront à l'avenir. L'objectif principal est de former de bon·ne·s entraîneur·e·s et de les engager dans les clubs. Dans ce contexte, la natation est très bien placée, ce que confirme Swiss Olympic. Actuellement, 8'300 pourcentages de postes d'entraîneur·e·s sont attribués aux centres PR dans la discipline natation.

DT fait remarquer que l'information a été transmise à très court terme aux centres PR et que cette diminution a également une influence sur leur planification / budget. Il serait souhaitable que pour la prochaine attribution du label PR pour les années 2026 et 2027, une concertation avec Swiss Olympic puisse avoir lieu suffisamment tôt afin de garantir une meilleure planification des budgets des clubs.

MB : Swiss Olympic doit d'abord attendre les annonces concernant tous les postes d'entraîneur·e·s des fédérations sportives et ne pourra déterminer la répartition des moyens par la suite. Il n'est donc pas possible de transmettre des informations plus tôt. Toutefois, la contribution de base aurait déjà été communiquée au préalable.

#### Présentation et tenue des comptes

DT suggère en outre de présenter les comptes annuels et le budget de manière plus détaillée par centre de coûts. Cela permet de voir de l'extérieur où vont les fonds et de quels domaines proviennent les recettes. Une répartition détaillée doit créer plus de transparence. Par exemple, l'argent des inscriptions aux championnats suisses est répertorié dans les cotisations des membres. DT se pose la question de savoir si les frais d'inscription aux championnats suisses doivent être listés comme recettes.

BH demande à DT de présenter à nouveau sa proposition l'après-midi lors de l'assemblée des délégué·e·s (AD), car lors de l'assemblée sportive (AS), les comptes annuels ne peuvent qu'être adoptés et non adaptés.

MB indique que les comptes annuels sont établis selon les directives de Swiss GAAP RPC, car c'est ce que prescrit Swiss Olympic.

Sandrine Roditscheff (SR) du Schwimmclub Birsfelden demande comment se compose le montant de CHF 8'000 dans le domaine du sport de masse et s'il est en rapport avec les Masters.

BH explique qu'il s'agit ici des dépenses concernant le Mini Camp Masters et les prix souvenirs pour le championnat suisse Masters. Les médailles et autres dépenses pour le championnat suisse Masters sont comptabilisées dans les activités de compétition.

SR : demande qu'à l'avenir les Masters soient mentionnés comme compte individuel. Car cela ne fait pas partie du sport de masse.

BH assure que les Masters ont reçu un centre de coûts séparé pour l'exercice en cours. Ainsi, à l'avenir, les Masters et le sport de masse seront présentés séparément.

Hans Ulrich Schweizer (HUS) : approuve également le fait qu'il faille désormais deux comptes, Masters et sport de masse.

#### Présentation du bilan

Bertrand Grob (BG), Swim Team Lucerne, demande s'il serait possible de publier à l'avenir le bilan et les chiffres de liquidités correspondants de la discipline natation. Il s'agit d'un indicateur important pour pouvoir évaluer et voter les comptes annuels et ensuite, au point 12, le budget 2025.

BH indique que le bilan sera présenté l'après-midi pendant l'Assemblée des délégué·e·s (AD). En effet, le compte de résultats et le bilan sont tous deux abordés lors de l'AD. Lors de l'assemblée sportive (AS), seuls les fonds à disposition de la branche natation sont traités. L'ensemble de la comptabilité de la fédération est tenu séparément.

BG souligne encore une fois que, vu la taille de la fédération, un bilan détaillé est également nécessaire pour pouvoir comprendre les aspects financiers.

DT est d'accord avec BG et souligne que pour évaluer le budget, la situation financière de Swimming doit être connue. Il est notamment important de savoir si des réserves seront dissoutes et si les fonds disponibles sont suffisants pour couvrir le budget. Il fait remarquer que ces informations devraient être fournies à l'avance.

BH rappelle que l'AS doit approuver les comptes annuels à l'attention de l'AD et que l'approbation finale aura lieu l'après-midi et que le bilan sera également présenté dans ce cadre. Comme Sandra Zesiger (SZ), responsable des finances et du personnel, vient d'entrer dans la salle, il lui demande de clarifier davantage la situation.

SZ se joint à la discussion et explique qu'un bilan ne sera d'aucune aide dans ce contexte. Sur le site Internet de Swiss Aquatics, le compte d'exploitation et le bilan sont indiqués et montrent les liquidités. Elle propose de reprendre cette remarque et de la traiter et de la communiquer pour l'année prochaine en amont de l'AS.

LB s'exprime en complément sur le fait que, par le passé, les finances n'étaient plus réparties entre les quatre différentes disciplines sportives. Cela conduit à des incertitudes lors de la formation de l'opinion sur les augmentations financières, comme au point 10 de l'ordre du jour. Proposition 1 : Introduction d'une contribution à la discipline Swimming. De plus, les réserves des différentes disciplines sportives ne sont pas clairement identifiables. Une présentation détaillée des réserves de la discipline Swimming serait donc importante.

#### **Approbation des comptes annuels à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s, le cas échéant complété par des remarques et propositions de l'assemblée sportive**

**Décision :** Le compte de résultats est approuvé à une large majorité (voix pour : 251 ; voix contre : aucune ; abstentions : 30). Un commentaire est fait à ce sujet, à savoir que les centres de coûts doivent être visibles de manière plus détaillée et une indication de l'endroit où se trouve le bilan est adoptée à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s.

#### **7. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DE DONNER DÉCHARGE AU DIRECTEUR SPORTIF À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S**

BH donne la parole à Rolf Ingold (RI), chef compétitions

RI fait une brève rétrospective générale de l'année dernière et mentionne la collaboration positive avec BH. RI demande ensuite à l'assemblée sportive natation la recommandation de donner décharge au directeur sportif natation Beat Hugenschmidt.

**Décision :** Recommandation de donner décharge au directeur sportif Beat Hugenschmidt par acclamation

BH remercie toutes les personnes présentes pour leur confiance et se réjouit de la poursuite de la collaboration

#### **8. DÉCHARGE AUX AUTRES MEMBRES DE LA COMMISSION SPORTIVE**

BH demande aux délégué·e·s de donner décharge aux autres membres de la direction sportive. - Markus Buck (chef du sport de performance), Paulina Kratka (chef de la relève), Tobis Gross (représentant du VTR), Rolf Ingold (chef compétitions), Boris Chiavi (chef de la formation des juges & international), Alessio Pietra (Masters), Nadine Bronner-Grandjean (formation natation), Peter Takacs (ROS), Ezio Alberti (RSI), Alexis Manaigo (RSR), Sara Mamié (RZO) et Bruno Schwegler (RZW, jusqu'au 31.12.2024 en tant que responsable natation RZW).

BH les remercie pour leur engagement en faveur de la natation

**Décision :** Décharge est donnée aux autres membres de la direction sportive par acclamation

#### **9. RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVES DU SPORT DE PERFORMANCE (ÉLITE & RELÈVE)**

MB, chef du sport de performance, souhaite également la bienvenue à toutes les personnes présentes et donne une rétrospective de l'année 2024, qui a été couronnée de succès sur le plan sportif

##### **Rétrospective du sport de performance élite (Markus Buck)**

Voici un aperçu de ce qui s'est passé au niveau du sport de performance élite :

L'année dernière, cinq records du monde et huit records de Suisse ont été battus en grand bassin (huit hommes, aucune femme et aucun relais mixte) et 19 records de Suisse en petit bassin (19 hommes, aucune femme et aucun relais mixte).

Lors des championnats du monde AQUA (50 m) à Doha/QAT, la délégation était composée de cinq athlètes et de huit accompagnateur·trice·s. Il en résulte une médaille d'argent ainsi qu'une 6e et 8e place avec trois finales et cinq demi-finales. Le taux de meilleures performances personnelles (MPP) était de 63 %, ce qui est très bon à ce stade de la saison.

Aux championnats d'Europe EA (50 m) à Belgrade/SRB, la délégation suisse était composée de 16 athlètes et de neuf accompagnateur·trice·s. Elle a remporté une médaille d'argent et quatre médailles de bronze, avec huit participations à des finales et 15 à des demi-finales. Le taux de MPP était de 58%.

Huit athlètes et six accompagnateur·trice·s ont pu représenter la Suisse aux Jeux olympiques (50 m) à Paris/FRA. Il s'agissait d'un cycle olympique spécial, car il ne durait que trois ans et était donc très intensif. Trois finales et quatre demi-finales ont été réalisées par les nageurs suisses à Paris. Il faut souligner la médaille de bronze de Roman Mityukov au 200 m dos et les 4e et 5e places de Noè Ponti au 100 m et 200 m papillon. Le taux de MPP était de 22,2%. Daniel Laube, juge de natation en piscine, et Renata Coda, juge de natation en Open Water, ont eu le plaisir de représenter la Suisse en tant que juges.

La délégation suisse aux championnats du monde AQUA en petit bassin (25 m) à Budapest/HUN était composée de six athlètes et de sept accompagnateur-trice-s. Elle a remporté trois médailles d'or et une 8e place, avec quatre participations à la finale et quatre à la demi-finale. En outre, trois records du monde, trois records d'Europe et sept records de Suisse ont été battus, et le taux de MPP s'est élevé à 41%.

MB félicite tous les athlètes et les entraîneur-e-s pour leurs excellentes performances. En particulier aux athlètes suivants et à leurs entraîneurs :

- Roman Mityukov (GEN, Clément Bailly)
  - JO Paris 3ème place 200 m dos
  - CM Doha 2e place 200 m dos
  - CE Belgrade 3ème place 200 m dos
- Lisa Mamié (LIMM, Andrea Grassini & Dirk Reinicke)
  - CE Belgrade 2e place 100 m brasse
  - CE Belgrade 3ème place 200 m brasse
- Antonio Djakovic (SCU, Paul Kutscher)
  - CE Belgrade 3ème place 200 m nage libre
  - CE Belgrade 3ème place 400 m nage libre
- Noè Ponti (NSL/SCU, Massimo Meloni & Andrea Mercuri)
  - CM-25m Budapest 1ère place 50 m & 100 m papillon et 100 m 4 nages
  - JO Paris 4ème place 100 m & 5ème place 200 m papillon
  - AQUA World Cup 2e place au classement général

#### Rétrospective du sport de performance Open Water (Markus Buck)

Christian Schreiber, SVSW, a été le seul athlète suisse à participer aux championnats du monde AQUA Open Water à DOHA/QAT, avec deux accompagnateur-trice-s. Il a obtenu une 42e place sur 10 km et une 19e place sur 5 km.

Christian Schreiber (SVSW) et Paul Niederberger (LA) ont participé aux championnats d'Europe EA Open Water à Belgrade/SRB avec trois accompagnateur-trice-s. Ils ont obtenu une 23e place sur 10 km et une 12e, voire une 15e place sur 5 km. De plus, une juge a été nommée et convoquée par nos soins.

Cinq athlètes et trois accompagnateur-trice-s ont participé aux championnats du monde juniors AQUA Open Water à Alghero/ITA. Ils se sont classés 4e et 14e sur les 5 km.

Huit athlètes, quatre accompagnateur-trice-s et un juge ont participé aux championnats d'Europe juniors en Open Water à Vienne/AUT. Ils ont obtenu une 8e place sur 5 km et une 12e place sur 4x1500 m en équipe.

### Rétrospective du sport de performance de la relève (Paulina Kratka)

Paulina Kratka (PK) prend la parole, car elle est responsable de la relève depuis janvier 2024.

En 2024, la relève a participé au Berlin Swim Open à Berlin/GER en remplacement des Multi-Nations car ceux-ci avaient lieu le même week-end que notre championnat national. La délégation était composée de 56 athlètes (Youth et juniors) et de neuf accompagnateur·trice·s.

31 athlètes, neuf accompagnateur·trice·s et deux juges ont participé aux championnats d'Europe juniors EA à Vilnius/LTH. Une équipe engagée, motivée et ambitieuse. Deux finales et sept demi-finales ont été disputées. Le taux de MPP était de 28%.

Lors du Central European Countries Junior Meeting à Belgrade/SRB, la délégation était composée de 14 athlètes et de cinq accompagnateur·trice·s. Au total, cinq finales et 16 demi-finales/top 16 ont été obtenues et le taux de MPP a été de 55%.

### Remerciements pour la collaboration en 2024

La collaboration avec les Leading & Event Coaches 2024, Elena Nembrini, Gabriel Schneider, Clément Bailly, Pablo Kutscher, Fausto Mauri et Florent Tresarieu est considérée comme très enrichissante et MB les remercie chaleureusement.

Chez les Event Coaches en Open Water, le passage de témoin entre Elena Nembrini et Gabriel Schneider a maintenant définitivement eu lieu. MB remercie chaleureusement Elena Nembrini pour son travail de longue haleine dans le domaine de l'Open Water

MB remercie également le Dr Philippe Wildisen pour son soutien en tant que CMO au cours des dernières années. Il a démissionné après les Jeux olympiques de Paris. Sibylle Matter Brügger est la nouvelle CMO, MB la remercie également et se réjouit de la collaboration.

De même, il remercie la collaboration avec les autres membres du Swiss Aquatics Swimming Medical Team. Il s'agit de Patrick Siragusa, Hugo Pinto, Nicola Poulsen, Eugenio Bianchi, Stefano Grosjean, Isa Mucignat, Alessia Schera, Pascal Goll, Antoine Brondell, Stefano Chisari et Federico Mazzuchelli.

Enfin, il remercie les collaborateur·trice·s du secrétariat (Nina Kost, Joël Jossi et Selina Huonder), les collaborateur·trice·s de la Swiss Aquatics Training Base (Massimo Meloni, Andrea Mercuri, Luca Marin et Erica Leeuwenbur), les scientifiques du sport à l'OFSCO (Dr. Dennis Born et Chantal Widmer), Regula Späni pour la coordination des médias, Patrick Krämer et Roldy Cueto Cabrera en tant que photographes, Daniela Torre en tant que gestionnaire de l'environnement, Ondrej Kubinak en tant qu'analyste des courses et Christina Baldasarre en tant que psychologue du sport.

### Rétrospective Masters (Alessio Pietra)

MB donne la parole à Alessio Pietra (AP), représentant Masters.

AP salue lui aussi les délégué·e·s et donne un bref aperçu du domaine des Masters.

L'année dernière, plusieurs médailles ont été remportées lors de compétitions internationales (CM Doha 2024 (11x or, 9x argent, 6x bronze) et CE Belgrade 2024 - 27x or, 12x argent, 13x bronze) par environ 25 nageurs et nageuses d'une vingtaine de clubs différents. Il convient de mentionner en particulier Carla Stampfli (SRSO) qui a réalisé quatre records du monde Masters au 50 m papillon (grand bassin) et 50 m & 100 m dos ainsi que 50 m papillon (petit bassin). Voici un aperçu des chiffres de l'année Masters écoulée :

#### Points forts de l'année 2024 - Masters

- Participation record aux CS Masters avec plus de 400 nageur·se·s
- Réussite du premier Master Mini Camp à Sursee – une belle occasion d'échanges et de développement
- Renforcement de la communauté nationale des Masters grâce à un groupe WhatsApp comptant plus de 160 membres actif·ve·s de toute la Suisse

#### Perspectives Masters (Alessio Pietra)

AP explique brièvement quels sont les événements prévus en 2025 dans le domaine des Masters. En voici une liste :

- Deuxième Masters Mini Camp à Sursee du 9 au 11 mai 2025
- Introduction de nouvelles médailles commémoratives lors des CS Masters
- Les temps forts internationaux : championnats du monde Masters à Singapour, championnats d'Europe Masters en petit bassin à Lublin (Pologne)
- Championnat national : CS Masters- à Coire du 1er au 2 novembre 2025

AP remercie également toutes les personnes qui s'engagent pour les Masters.

#### Questions du plenum :

##### Ice Swimming Masters

LB, membre d'honneur et délégué du Vevey Natation, s'interroge sur l'intégration des Masters dans le domaine de l'Ice Swimming. Il mentionne que le groupe Icebreakers du Vevey Natation participe à des compétitions en eau froide et qu'une nageuse a récemment été sacrée championne d'Europe.

RI répond qu'en Suisse, l'Ice Swimming est actuellement rattachée à une fédération sportive séparée. Il y a eu une demande de contact pour une collaboration il y a quelque temps, mais cet échange n'a pas été approfondi.

##### Dépenses dans le domaine des Masters

SR du SC Birsfelden demande quelle est l'utilisation des CHF 5'000 budgétés et aimerait savoir s'ils seront utilisés pour le Masters Mini Camp.

AP confirme qu'une partie des CHF 5'000 budgétés sera investie dans le Masters Mini Camp. Les nageur·se·s inscrit·e·s paient cependant eux aussi une taxe de participation. Le montant budgété permet également de couvrir les cadeaux publicitaires pour les championnats suisses Masters.

SR : Cette déclaration est réjouissante et montre que le Masters Camp annoncé lors de l'AS en 2024 a été mis sur pied et soutenu financièrement.

### **Perspectives du sport de performance élite (Markus Buck)**

MB donne aux délégué·e·s un aperçu des activités en 2025 et des projets en cours dans le domaine de l'élite.

Projets en cours :

- Développement d'AMS grâce aux subventions pour les sciences du sport de Swiss Olympic
- Distribution et développement d'un propre vidéotrolley avec CH-Startup

Championnats suisses 2026 à Uster :

- Préparation et qualification des sommets de 2026

Etat des préparatifs aux sommets internationaux 2025 :

- Du 28 au 30 mai, l'EA CE OW auront lieu à Starni Grad / CRO, et deux athlètes se sont qualifiés.
- Du 19 au 22 juin, l'EA CEJ OW se déroulera à Setubal / POR et neuf athlètes y participeront.
- Du 26 au 29 juin, l'EA CE U23 se déroulera pour la deuxième fois à Samorin (SVK) et nous y enverrons huit athlètes.
- Du 15 au 20 juillet se dérouleront les AQUA CM OW à Singapour / SGP, pour lesquels deux athlètes se sont qualifiés.
- Les épreuves en bassin des AQUA CM à Singapour / SGP se déroulent du 27.07 au 03.08 et cinq athlètes y participeront. Lisa Mamié, absente pour cause de maladie lors des championnats suisses en grand bassin, se voit accorder une wildcard pour une nouvelle possibilité de qualification.
- Du 17 au 23 juillet se déroulent en parallèle les FISU WUG à Berlin / GER, pour lesquels nous avons sélectionné 16 athlètes en collaboration avec SUS (Swiss University Sports).

Perspectives :

- La numérisation qui prend de l'ampleur, par exemple dans le domaine des juges, est réjouissante.
- Il faudra attendre les résultats du débat politique sur les mesures d'économie dans le sport.
- Nous attendons également de plus amples informations sur le nouveau modèle de promotion des fédérations de SOA à partir de 2027.
- Nous attendons également plus d'informations sur le système de qualification pour LA 2028.

Il est toujours aussi réjouissant de constater que tous ces projets et concepts ont été élaborés en consensus avec de nombreux représentant·e·s de notre fédération - représentant·e·s des entraîneur·e·s, représentant·e·s régionaux·ales, représentants·e·s des juges, représentant·e·s des clubs - de nombreuses personnes ont apporté leur contribution de manière très engagée et constructive.

### **Perspectives du sport de performance de la relève (Paulina Kratka)**

PK donne un bref aperçu de ce qui se passe au niveau de la relève.

Prochaines compétitions :

- CEJ Samorin / LTU 01-06 juillet  
La période de qualification est presque terminée, encore jusqu'à fin avril
  
- FOJE Skopje / MKD, 20-26 juillet  
Etat des qualifications : Sélection limitée  
Actuellement, la période de qualification se déroule jusqu'à fin avril, puis la sélection sera finalisée.

➔ Le camp de préparation pour les athlètes des CEJ et du FOJE aura lieu du 22 mai au 1er juin 2025 à Sursee

Voici des informations pour les centres de la relève :

- Actuellement, les visites des centres PR sont planifiées et réalisées par la cheffe de la relève Paulina Kratka.
- Toutes les informations relatives à l'attribution du label PR pour les années 2026 et 2027 se trouvent sous [Promotion de la relève.](#)

## 10. FIXATION DES FRAIS DE LICENCES ET D'AUTRES TAXES DU DOMAINE SPORTIF

### **Proposition 1 : Introduction d'une contribution à la discipline sportive natation**

BH explique aux délégué·e·s la proposition 1 : Introduction d'une contribution à la discipline sportive natation. Voici les principaux points de son discours :

#### Analyse financière :

La direction sportive natation a procédé à une analyse financière approfondie qui a permis de tirer les conclusions suivantes :

- Seuls 30% du produit des recettes sportives proviennent de fonds propres, ce qui est critiqué par Swiss Olympic et sanctionné par une déduction de points.
- Actuellement, la natation a obtenu 34 points sur 37, de sorte qu'il n'y a plus guère de potentiel d'optimisation (les points manquants pourraient être générés par l'organisation d'un grand événement international en Suisse et davantage de fonds propres). Chaque point représente environ CHF 25'000 de subventions.
- Dans ce domaine, la natation a la possibilité de générer des moyens supplémentaires grâce à l'introduction d'une contribution à la discipline sportive.

#### Contribution à la discipline sportive proposée :

Une contribution à la discipline sportive de CHF 35.- est proposée pour tous les membres d'un club dans le domaine de la natation, à l'exception des élèves des écoles de natation, des membres passifs et des entraîneur·e·s. Cette contribution serait prélevée en plus de la cotisation de membre et ne serait pas mise à la disposition de la fédération globale, mais bénéficierait directement à la discipline sportive natation.

#### Utilisation des recettes supplémentaires :

- 35% doivent être consacrés au développement de la discipline sportive, par exemple pour les compétitions nationales, les offres Masters, les juges et les événements de sport de masse.
- 35% doivent être investis dans la promotion de la relève et le développement des talents.
- 17,5% doivent être consacrés à la promotion du sport de performance, notamment pour les athlètes et les entraîneur·e·s de natation et de natation Open Water.
- 12,5% doivent être consacrés à la constitution de réserves pour la discipline sportive, qui seront économisées sur un cycle olympique et pourront être activées en cas de besoin.

#### Objectif

L'introduction de la contribution à la discipline sportive est considérée comme nécessaire pour augmenter la stabilité financière et assurer le développement de la discipline sportive à long terme. De plus, la contribution doit permettre d'augmenter la part des fonds propres, en particulier dans la perspective de futurs changements dans le financement des fédérations par Swiss Olympic.

#### Recommandation de la direction sportive :

La direction sportive natation recommande de **voter** clairement **oui** à cette proposition afin de renforcer financièrement la natation et de la développer.

**Questions du plenum :**

Corinne Siegfried (CS), Schwimmverein beider Basel, demande si les membres des écoles de natation sont inclus dans le calcul. Cela devrait être exclu comme pour la perception de la cotisation des membres à la fédération.

BH confirme que la perception serait réglée comme pour la cotisation des membres à la fédération, c'est-à-dire sans les écoles de natation.

CS s'enquiert de l'état des réserves afin de s'assurer qu'on ne se retrouve pas au même point dans deux ans et qu'il faille à nouveau augmenter les taxes.

BH : Cette année, nous avons besoin de CHF 220'000 supplémentaires pour couvrir les besoins actuels. L'objectif doit être de constituer de nouvelles réserves à partir de la contribution à la discipline sportive.

Killian Hervé (KH), Lancy Natation, a une question de clarification concernant la prise en compte du nombre de membres pour l'attribution des points / la classification auprès de Swiss Olympic.

MB explique que le nombre de membres n'est pas pertinent pour le classement auprès de Swiss Olympic. Un critère serait ici l'augmentation des fonds propres. Cela pourrait être atteint grâce aux recettes de la contribution à la discipline sportive Swimming. Il explique en outre que ce sont les chiffres annoncés par J+S qui sont relevant pour le montant de base de la PR.

Alexis Manaigo, RSR, propose de prendre également en compte les élèves des écoles de natation pour l'enquête, afin de réduire le montant par tête. Il fait remarquer que CHF 5 à 10 par membre pour tous (y compris les écoles de natation) représenteraient une charge nettement moins importante que 35 CHF.

BH répond que lors de l'introduction de la cotisation des membres de la fédération, une discussion intensive a été menée sur les écoles de natation et que celles-ci ont été délibérément exclues afin de préserver leur compétitivité par rapport aux écoles de natation privées et à celles qui font partie de Swimsports. De plus, nous connaissons le nombre d'environ 11'000 membres dans le domaine de la natation, ce qui permettrait d'avoir une base de calcul constante et fiable.

Beat Wiedmer (BW), Schwimmclub Fricktal, exprime des doutes quant à l'encaissement auprès des petits clubs. Son club prend en charge la cotisation introduite il y a deux ans pour ses membres. En cas de nouvelle taxe, une prise en charge par le club ne serait plus justifiable. Il craint qu'il y ait des départs.

DT du Schwimmclub Aarefisch dit qu'il peut comprendre que Swimming ait besoin de moyens supplémentaires pour pouvoir continuer à développer la natation. Il répond cependant que l'introduction de la contribution à la discipline sportive ressemble beaucoup à celle de la cotisation des membres d'il y a deux ans. Selon lui, il n'est pas clair à quels projets concrets l'argent généré sera affecté.

Fabio Consani (FC), Limmat Sharks Zürich, est d'accord avec DT et mentionne que la transparence devrait être plus élevée et qu'il faut essayer de générer des recettes dans le domaine du sponsoring.

SR attire l'attention des délégué·e·s sur le fait que Swiss Aquatics travaille sur un projet de plateforme pour les écoles de natation. Il serait ainsi possible de comptabiliser les CHF 5 à CHF 10 pour les écoles de natation. Le projet sera présenté plus en détail lors de l'AD de l'après-midi.

Jürg Ulrich (JU), membre d'honneur, fait remarquer que les délégué·e·s ont déposé un amendement afin de pouvoir modifier la présente proposition.

#### **Amendement de Alexis Manaigo, RSR**

Introduire une contribution à la discipline sportive de 5 CHF pour tous les élèves des écoles de natation et 10 CHF pour tous les autres membres qui font partie de la discipline sportive Swimming.

Une discussion animée s'ensuit sur la question de savoir si la proposition peut être adaptée en ce qui concerne les écoles de natation, étant donné qu'ils ne sont pas mentionnés dans la proposition actuelle. HUS confirme que cela n'est pas possible, car seule la proposition effective peut être adaptée. Le thème des écoles de natation ferait l'objet d'une nouvelle proposition.

Pour cette raison, cet amendement n'est pas valable.

Faute de temps, la longue discussion sur la contribution à la discipline sportive est interrompue et l'on passe au vote.

**Décision :** cette proposition est rejetée à une large majorité (voix pour : 58 ; voix contre : 223).

#### **Proposition 2 : Acceptation de la nouvelle feuille «Frais des disciplines sportives 2025/26».**

BH propose de laisser les autres taxes inchangées pour la saison 2025/2026.

L'ajout de la contribution à la discipline sportive n'est plus d'actualité, car la proposition 1 du *point 10 de l'ordre du jour, Fixation des frais de licences et autres taxes du domaine sportif*, a été rejetée.

Les frais de licences et autres taxes sont restés les mêmes. Seules les années de naissance ont été modifiées et pour la licence annuelle Juniors + Elite, la mention "+Masters" a été ajoutée.

#### **Amendement de Dirk Thölking, Schwimmclub Aarefisch**

DT propose que les licences suivantes soient augmentées de 50 CHF chacune :

- Droit de départ Kids Ligue
- Licence annuelle Kids
- Licence annuelle Age Groups
- Licence annuelle Juniors + Elite

L'amendement est rejeté par une nette majorité de "non". (Voix pour : 84 ; voix contre : 178)

**Décision :** La feuille de tarifs "Tarifs des domaines sportifs pour la saison 2025/2026" est approuvée à une large majorité (voix pour : 258). Les frais de licence restent les mêmes que pour la saison actuelle.

## 11. STATUT DU FONDS D'INFRASTRUCTURE

Pour soutenir les clubs, six demandes émanant de quatre clubs ont été approuvées en 2024 via le fonds d'infrastructure et soutenues financièrement à hauteur de CHF 20'000 sur le budget ordinaire. Il s'agit également de demandes qui ont parfois été reçues depuis longtemps, mais qui n'ont pas encore été traitées.

Voici un aperçu :

- SVB, Écran LED	CHF 9'400.-
- SVB , Câblage	CHF 600.-
- AARE, Transpondeur OW	CHF 3'100.-
- AARE, Haut-parleur	CHF 400.-
- Fédération valaisanne de natation, Plaques de touche	CHF 2'500.-
- Nuoto Chiasso, Plots de départ	CHF 4'000.-

Dans le nouveau budget 2025, CHF 20'000 sont à nouveau réservés pour le fonds d'infrastructure. Les demandes peuvent être envoyées à [swimming@swiss-aquatics.ch](mailto:swimming@swiss-aquatics.ch).

## 12. BUDGET 2025

BH présente le budget 2025 et ajoute quelques explications :

- Le budget 2025 présente un déficit d'environ CHF 219'000. Et ce, bien que nous n'ayons pas prévu de mesures supplémentaires ni lancé de grands projets. Dans le domaine des juges, environ CHF 15'000 sont prévus pour le nouvel équipement et CHF 20'000 pour la numérisation. Dans le domaine des compétitions, environ CHF 30'000 sont prévus pour le renouvellement urgent du matériel de compétition.
- La table ronde avec les entraîneur-e-s mandaté-e-s et les entraîneur-e-s de la fédération est couverte par le budget régulier du sport de performance.
- Le reste des coûts supplémentaires est dû au renchérissement régulier et à l'augmentation des prix lors des championnats internationaux.
- Il convient de noter qu'avec cette activation des réserves, les ressources de la natation sont épuisées. La situation est similaire pour les autres disciplines.

Diverses questions de compréhension ont été soulevées par le public, auxquelles BH et MB ont répondu.

**Décision :** Le budget 2025 Swimming est approuvé par l'AS à une large majorité et sans commentaires à l'attention de l'Assemblée des délégué-e-s (voix pour : 242)

### 13. PROPOSITIONS ET AFFAIRES DONT LE DOMAINE DE COMPÉTENCE INCOMBE À L'ASSEMBLÉE SPORTIVE

Remarque générale :

Les 5 propositions ont été traitées par la direction sportive avec les représentant·e·s des régions et le VTR. La direction sportive recommande l'approbation de toutes les propositions. Pour l'approbation, la majorité des 2/3 de l'AS est nécessaire.

RI présente les trois premières propositions de l'assemblée sportive.

**Proposition 1 concernant le règlement 3.1 : "Compétitions de natation".**

Remarque du plenum :

JU demande que les propositions soient soigneusement préparées et rédigées. En ce qui concerne les nageur·se·s de réserve, il a une proposition d'amélioration.

Amendement :

Règlement de compétition 3.1, article 3.4

Phrase initiale de la proposition 1: Adaptations dans le règlement "Compétitions de natation" :

Sur les listes des finales, au moins un nageur de réserve doit figurer, peut être inscrit pour une participation éventuelle. *Pour les championnats de la FSN (voir chapitre 7), un seul (1) nageur de réserve est mentionné.*

Proposition de JU pour une nouvelle formulation :

Sur les listes des finales, au moins un ou plusieurs nageurs de réserve doit figurer, peuvent être inscrits pour une participation éventuelle. *Pour les championnats de la FSN (voir chapitre 7), un seul (1) nageur de réserve est mentionné.*

L'amendement est adopté par acclamation.

**Décision :** pas de vote contre, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**Proposition 2 concernant le règlement 3.7 : "Championnats suisses des clubs**

Questions du plenum :

DT, Schwimmclub Aarefisch, demande à partir de quand le règlement adapté 3.7 : "Championnats suisses des clubs" sera valable.

RI : A partir de la saison prochaine, c'est-à-dire 2025/2026

JU, membre d'honneur propose de nouveau une amélioration pour une formulation :

**Amendement :**

Règlement de compétition 3.7, article 4.1

Phrase initiale de la proposition 2 : Adaptations du règlement "Championnats suisses des clubs" :

Si un club engage dans le tour final *de la LNA ou de la LNB* des nageurs ayant participé à la Ligue régionale C, le résultat obtenu en Ligue régionale C est annulé. *Cette règle ne s'applique pas aux nageurs qui ont été alignés dans une équipe qui a ensuite été promue en LNB.*

Proposition de JU pour une nouvelle formulation :

Si un club engage dans le tour final *de la LNA ou de la LNB* des nageurs ayant participé à la Ligue régionale C, le résultat obtenu en Ligue régionale C est annulé. *Cette règle ne s'applique pas aux nageurs qui sont alignés dans une équipe qui est ensuite promue en LNB.*

L'amendement est adopté par acclamation.

**Décision** : pas de vote contre, la proposition est approuvée à l'unanimité.

**Proposition 3 concernant le règlement 3.8 des Championnats Suisses «Long Distance»**

**Remarque du plenum :**

DT, Schwimmclub Aarefisch, comprend l'approche, mais apprécierait que les temps NT soient pris en compte s'il y a des couloirs libres.

**Amendement :**

Règlement de compétition 3.8, article 3.1, lettre d

Phrase initiale de la proposition 3 : Adaptations du règlement "Longue distance" :

En cas de places libres dans une série, les temps indicatifs inférieurs ou, dans des cas particuliers, les NT (no time) peuvent être pris en compte. Les temps de référence les plus faibles leur sont attribués, de sorte que les couloirs restant à remplir leur sont attribués. Il n'y a pas de série supplémentaire. *Lors de l'attribution des places de départ vacantes, une répartition équitable entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes à prendre en compte doit être garantie.*

Proposition DT pour une nouvelle formulation :

En cas de places libres dans une série, les temps indicatifs inférieurs ou, dans des cas particuliers, les NT (no time) peuvent être pris en compte. Les temps de référence les plus faibles leur sont attribués, de sorte que les couloirs restant à remplir leur sont attribués. Il n'y a pas de série supplémentaire. *Lors de l'attribution des places de départ vacantes, une répartition équitable entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes à prendre en compte doit être garantie.*

L'amendement est adopté par acclamation.

**Décision** : pas de vote contre, la proposition est approuvée à l'unanimité.

**Proposition 4 concernant le règlement 3.4.1 : "Compétitions suisses de natation espoirs – Kids-Ligue".**

Cette proposition est présentée par Paulina Kratka (PK), cheffe de la relève.

**Remarque du plenum :**

HUS, président d'honneur, fait remarquer que le numéro de règlement doit être adapté, car la compétence pour ce règlement se déplace. Pour les numéros de règlement à 2 chiffres, les règlements sont de la compétence de l'AS et pour les numéros de règlement à 3 chiffres, la compétence est de la direction sportive.

RI : Reprendra ce point et l'adaptera.

**Décision** : pas de vote contre, la proposition est approuvée à l'unanimité.

**Proposition 5 concernant le règlement 3.5 : "Brevet de juge de natation**

Cette proposition est présentée par Boris Chiavi (BC), chef des juges.

**Remarque du plenum :**

Andreas Tschanz (AT) se demande si les modifications prévues impliquent un transfert significatif des compétences de la direction sportive vers le département des juges. Cette mesure est critiquée, car elle centralise des pouvoirs décisionnels importants, notamment par la suppression de l'article 2 à la page 6 « Chaque association régionale désigne au moins une personne responsable de la formation des juges de natation » et la suppression de « qui est membre de la commission des juges en tant que membre de l'association ». Or, les régions forment environ 95 % des juges, ce qui rend leur rôle particulièrement important. Les modifications prévues excluraient complètement des processus décisionnels. En outre, la révision partielle proposée est en contradiction avec un concept de sélection existant pour les engagements internationaux, qui implique la direction sportive de la natation. Des suppressions telles que celles concernant la nomination des délégué·e·s et des JA régional·e·s sont également critiquées. Dans l'ensemble, il est recommandé de rejeter la proposition, car elle concentre des tâches centrales dans un seul département et ne tient pas compte du rôle important des régions.

Il propose de rejeter la proposition, car les représentant·e·s régional·e·s n'ont pas leur mot à dire dans la sélection des juges, ce qui nuirait à la transparence et à la participation. La suppression du texte « est membre de la commission SR » a été contestée.

BC répond que l'adhésion à la commission des juge-arbitres a été supprimée, car celle-ci n'existe plus depuis la restructuration du système des juges. En outre, les délégué·e·s sont supprimé·e·s du règlement, car ils n'occupent pas de fonction de juge et que leur formation ne relève donc pas du système des juges. De plus, les compétences supplémentaires découlent en partie de l'absence de réglementation dans le règlement actuel.

L'organisation du département des juges ou d'une éventuelle commission de juge-arbitres relève de la compétence du directeur sportif et n'est régie ni par le règlement des brevets de juge ni par aucun autre règlement.

Il explique en outre que la modification vise à donner éventuellement plus de compétences aux régions et notamment à simplifier les processus, comme l'obligation pour les associations régionales de présenter une lettre de recommandation pour demander une formation de juge.

Les processus, les compétences et la collaboration avec les associations régionales sont régis dans les annexes. Dans tous les cas, l'instance supérieure doit se voir accorder un devoir d'information et un droit de veto afin de garantir la transparence.

Renata Coda (RC), membre du département des juges, confirme que les régions ont été impliquées dans ces changements. Elle ajoute qu'il s'agissait en outre de renforcer les compétences régionales. Les tâches nationales restent du ressort de la direction sportive.

LB, membre d'honneur, partage l'avis d'AT et considère la suppression de la commission des juges comme un recul et appelle également à rejeter la proposition.

DT, Schwimmclub Arefisch, demande, concernant la formation "Spécialisation Data", si celle-ci est désormais une condition préalable à l'organisation de championnats suisses.

BC répond qu'il n'y a pas de restriction et que le chronométrage est une offre de formation supplémentaire.

Karel Novi (KN), Schwimmclub Uster, craint que le déplacement des compétences ne conduise à des conflits d'intérêts.

Thomas Gerber (TG), président de ROS, demande comment les responsables de la formation des juges ont été impliqués dans le processus de changement.

BC répond que les responsables de la formation ont été impliqués dans des réunions bilatérales et ont contribué à l'élaboration des changements.

**Décision** : cette proposition est rejetée à la majorité des 2/3 (voix pour : 39 ; voix contre : 99).

#### 14. RÉCOMPENSES ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR

##### Témoignage d'honneur aux organisateurs de championnats nationaux 2024/2025

Les organisateurs présents sont honorés et un cadeau est remis à leurs représentant·e·s.

###### Championnats 2024

- LA, Finale de la Coupe suisse espoirs
- TURR, Championnat suisse 5 km
- SCU, Championnat suisse d'été
- SVB, Championnat suisse espoirs

- AST, Championnat suisse Open Water
- LA, Championnat suisse Masters
- STL, Championnat suisse en petit bassin
- TURR, Championnat suisse des clubs - Finale Espoirs

Championnats 2025

- CNY, Finale de la Coupe suisse espoirs
- AARE, Championnat suisse en grand bassin
- SCU, Championnat suisse des clubs LNA & LNB

Des applaudissements nourris et remerciements chaleureux à tous les organisateurs pour l'organisation de ces championnats suisses !

**Hommage à Elena Nembrini** (présente en ligne depuis la Coupe du monde OW à Ibiza) :

En 1990, elle a pris le poste d'entraîneure nationale d'Open Water. Au cours des 34 dernières années, elle a accompagné et formé plus de 100 athlètes. Elle s'est aussi constamment engagée auprès d'autres organisations telles que J+S, EA ou AQUA et a contribué à développer le domaine de l'Open Water pendant des décennies.

**Un grand merci à Elena !**

(L'hommage a été reçu par Marco Manzocchi, TURR et transmis à Elena Nembrini)

Elena remercie de tout cœur BH pour ses paroles.

Le plenum applaudit et remercie Elena pour le travail qu'elle a accompli au cours des dernières années.

**15. ÉLECTION DES REPRÉSENTANT·E·S À LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE LA DOMAINE SPORTIVE NATATION POUR LA PÉRIODE 2025-2029**

Lisa Mamié et Noè Ponti se présentent à l'élection.

**Décision** : approuvé par acclamation

**16. ÉLECTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DIRECTION DU VOTE POUR LE POINT À L'ORDRE DU JOUR 17**

BH : Proposition de transmettre la direction à Laurent Ballif, membre d'honneur

**Décision** : approuvée par acclamation

**17. ÉLECTION DU·DE LA DIRECTEUR·TRICE SPORTIF·VE POUR LE MANDAT 2025-2029**

Laurent Ballif explique que Beat Hugenschmidt a montré au cours des deux dernières années qu'il était motivé et compétent pour diriger et développer le domaine de la natation. LB propose d'élire Beat Hugenschmidt pour le mandat 2025-2029.

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de candidature concurrente.

LB mentionne qu'il est cependant encore possible de se présenter comme contre-candidat·e.

Il n'y a cependant aucune réaction de la part du plenum et il est donc procédé au vote pour savoir si BH sera nommé directeur sportif de natation pour 2025-2029.

**Décision :** Beat Hugenschmidt est élu à une large majorité comme directeur sportif de natation pour la période 2025-2029 (voix pour : 234 ; voix contre/abstentions : aucune).

## **18. ATTRIBUTION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025/2026**

Championnats 2025/2026

R.I. présente les attributions des championnats. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site de Swiss Aquatics :  
<https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/nationale-meisterschaften/>

RI annonce également que les championnats suisses sont attribués jusqu'en 2028 inclus. Il s'agit donc d'un cycle olympique complet. Il remercie tout le monde pour cette collaboration !

## **19. INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 25 AVRIL 2026**

La prochaine assemblée sportive ordinaire aura lieu le 25 avril 2026. Le lieu sera communiqué en temps voulu.

## **20. DIVERS**

Alexis Manaigo, RSR propose que l'assemblée sportive vote pour convoquer une assemblée sportive extraordinaire afin de procéder à un nouveau vote sur la contribution à la discipline sportive.

Sa proposition : 5 CHF pour les élèves des écoles de natation et 10 CHF pour les autres membres du domaine de la natation.

Hans Ulrich Schweizer attire l'attention de l'AS sur le fait qu'on ne peut pas voter au point 20 Divers.

La discussion est poursuivie par différentes personnes. Il est proposé de créer un groupe de projet chargé de réfléchir à l'introduction éventuelle d'une contribution à la discipline sportive ou à d'autres sources de revenus. Dès que ce groupe de projet aura proposé une solution, celle-ci sera soumise au vote lors d'une assemblée sportive extraordinaire.

BH prend note de ce souhait et le soumettra à la direction sportive. Des informations suivront en temps voulu.

**FIN DE L'ASSEMBLÉE**